

Un gouvernement Valls 2 libéral-libertaire

3 septembre 2014



Le monde associatif pro-famille ne cesse de dénoncer les premiers pas du gouvernement Valls II. En voici encore une illustration :

Communiqué de Laissez-les-Vivre SOS Futures mères

Le gouvernement VALLS 2 n'a pas beaucoup attendu pour dévoiler son vrai visage libéral-libertaire. En faut-il plus pour s'en convaincre ? La double annonce de ce lundi 1er septembre, soit seulement six jours après sa nomination, nous informe que le gouvernement ne renoncera pas à la réforme des rythmes scolaires et confirme que les bourses au mérite pour les étudiants, déjà boursiers et ayant obtenu mention très bien au baccalauréat, sont supprimées.

Tandis que dans le même temps, le tout nouveau ministre de l'Économie déclare que le gouvernement va procéder par ordonnance (article 38 de la Constitution) pour « libéraliser » l'économie en dérégulant l'exercice de certaines professions (notaires, huissiers, pharmaciens) et surtout autoriser beaucoup plus largement le travail le dimanche.

Il faut reconnaître que les deux « chouchous » des médias ont tout pour plaire au politiquement correct, ils en font même tant et tant qu'ils en arrivent à éclipser M. VALLS lui-même, qui a pourtant imposé l'un et propulsé l'autre. Tout laisse à penser que le respect de la Vie et les familles seront les grands perdants de ce nouveau tandem. Libéral, M. Emmanuel MACRON, l'inspecteur des Finances issu de la banque Rothschild, l'est assurément. Et bien que le chef du gouvernement (le 26 août, sur France 2) s'offusque que l'on ose le présenter comme tel : « Comment, on n'aurait pas le droit d'être un entrepreneur, un commerçant ou un artisan ! », il va donc appliquer sans état d'âme et très vraisemblablement sans financement alternatif le pacte de responsabilité qui scie les racines mêmes de la branche famille en prévoyant de supprimer le financement des cotisations familiales par les entreprises.

La pérennité de la politique familiale était garantie depuis 1945 par la participation obligatoire des entreprises à son financement (5,40% du salaire brut), c'est bien à cela que le pacte de responsabilité a prévu de mettre fin et c'est bien pour cela que M. ATTALI, de même que le Medef, qui d'ailleurs ne se soucie guère plus ni de la production industrielle en France, ni même de la consommation de produits français, ont applaudi à deux mains à la nomination de M. MACRON au ministère de l'Économie. Il est d'ailleurs flagrant de noter le contentement de l'Allemagne, qui ne se préoccupe guère non plus de sa politique familiale, ainsi que son empressement à suggérer, quasiment imposer, des réformes structurelles énergiques et s'il y a une qui ne rencontre plus aucune opposition réelle c'est bien celle du financement de la politique familiale. Une fois ses racines coupées, d'ajustement en ajustement, la branche famille de la Sécurité sociale, par ailleurs artificiellement alourdie par des charges de retraites qui ne devraient pas lui incomber, s'écrasera d'elle-même.



[Zoom](#)

Les familles sont également insultées par la nomination de Mme VALLAUD BELKACEM au ministère de l'Éducation, laquelle constitue comme l'écrit la journaliste Jeanne SMITS un véritable « crachat » à leur rencontre. Avec un cynisme absolu, c'est elle qui, alors ministre à l'Égalité femmes-hommes, non contente d'en avoir obtenu le remboursement à 100% par la Sécurité sociale, a pris l'initiative de lancer un site gouvernemental de promotion de l'avortement, et ira jusqu'à y faire mentionner la notion de « contenu utérin » qu'il s'agit de « vider ». Elle veille au référencement de ce dernier, puis avec sa consœur à la Santé, Mme TOURAINE promeut à l'Assemblée nationale la loi qui au nom de l'égalité supprime la mention de détresse, certes totalement théorique mais néanmoins symbolique, pour le recours à l'avortement, et pour des raisons tant budgétaires qu'idéologiques impose arbitrairement un congé parental paternel de six mois, ce qui reviendra dans la plupart des cas à en raccourcir d'autant la possibilité d'obtention. Il y aura, vraisemblablement, à cause d'elle, des avortements en plus, les chiffres n'en sont pas encore connus.

Elle tente de supprimer le quotient familial en confiant à Mme Séverine LEMIERE la rédaction d'un rapport préconisant un mécanisme d'imposition séparée entre les conjoints et lors de la remise de ce dernier le 9 décembre 2013, elle ose prétendre que le système actuel défavorise les femmes ! L'Égalité, c'est supprimer toutes les différences, faire disparaître tous les « stéréotypes du genre ». [Cette adepte de la théorie du genre](#) qui a participé à la rédaction des « ABCD de l'égalité » est maintenant aux commandes du ministère de l'Éducation et elle va les faire appliquer sans aucune souplesse et avec sans doute le même autoritarisme doctrinaire que celui dont elle semble faire preuve vis-à-vis des maires qui refusent d'appliquer une réforme des rythmes scolaires pourtant désavouée par 60% des Français.

D'autre part, Mme TAUBIRA restant garde des Sceaux, aucune inflexion ne sera donnée à sa circulaire demandant d'accorder un état civil français aux enfants nés de gestation pour autrui à l'étranger. Si le respect de la Vie aura à souffrir de ce gouvernement, c'est aussi parce qu'il va très vraisemblablement faire voter une loi légalisant, dans certains cas, l'euthanasie.

Le député Alain CLAEYS qui travaille avec M. LEONETTI à une mission sur le sujet l'a annoncée pour début 2015. Confirmée à son poste, Mme TOURAINE a, à diverses reprises, fait part de son souhait de voir l'euthanasie légalisée. En outre, les affaires ultra-médiatisées de cet été vont jouer un rôle à cet égard. Mme BOUCHETON, vice-présidente de l'ADMD, s'est exilée en Suisse pour y mourir le 7 août 2014, son faire-part de décès mentionne à la fois un décès volontaire et présente la Suisse comme un pays humaniste.

C'en est trop pour Ouest France, qui accepte la notion de mort volontaire mais refuse de mentionner la Suisse comme pays humaniste. Voici, alors le Président de l'ADMD, M. ROMERO menacer Ouest France d'un procès pour « refus de vente ». Quelques jours plus tard, le 27 août, le philosophe athée, de gauche, Michel ONFRAY, interrogé sur une radio suisse sur le tourisme de la mort, affirme qu'il considère cette expression comme obscène et déclare avoir aidé sa compagne à mourir, un an plus tôt, parce qu'il a pu bénéficier en France de réseaux de médecins complices grâce à sa notoriété. « Mais tout le monde n'est pas Michel ONFRAY », plaide-t-il.

Au nom de l'égalité entre ceux qui ont l'argent pour financer un voyage aller-simple en Suisse, ceux qui ont encore la force de s'y rendre, ceux qui ont une notoriété et ceux qui n'ont rien de tout cela, il faut une loi. La vérité, est tout autre, grimaçante, cynique, comme le sourire d'ATTALI, à la nomination du nouveau gouvernement et d'Emmanuel MACRON en qui il voit un futur « présidentiable » : elle est financière. Le déficit budgétaire atteindra environ 4,2% du PNB quand l'Union européenne exige qu'il ne dépasse pas 3%. Une loi légalisant l'euthanasie permettrait vite de dégager plusieurs milliards d'euros d'économies.

Pour toutes ces raisons, l'association Laissez les Vivre-SOS Futures Mères appelle à se mobiliser dès à présent pour [la Manif pour Tous du 5 octobre 2014](#).